



## **MARCHE DE NOEL DE BELLEVUE** **Samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022**

### **CONDITIONS GENERALES**

#### **Lieu :**

Le marché se déroulera en intérieur et en extérieur, dans la salle communale et le préau de l'école de Bellevue où des chauffages seront répartis.

#### **Dates et horaires :**

Samedi 3 décembre : de 10h à 18h

Dimanche 4 décembre : de 10h à 17h

#### **Heures d'arrivée et installation :**

La répartition des stands sera faite par les organisateurs.

L'installation de votre stand pourra se faire uniquement le jour du marché, **dès 8h00** le samedi et le dimanche. Le nom de chaque stand sera indiqué sur place.

Le déchargement de votre marchandise sera possible à proximité, mais pas directement sur votre stand.

#### **Inscriptions :**

- Dernier délai d'inscription : **le 1<sup>er</sup> octobre 2022**
- Le choix des artisans se fera par les organisateurs en fonction d'un équilibre entre les différents genres d'artisanats, dans le but de proposer de la diversité.
- Le paiement de la **finance d'inscription** confirme votre acceptation des conditions générales.

#### **Matériel mis à disposition de chaque stand :**

En intérieur : 1 table de (1m80x80), 2 chaises

En extérieur : 2 tables (1m60x60), 1 banc, un espace abrité, une arrivée électrique.

### **Matériel personnel à prévoir :**

**Nappes :** Prévoyez des nappes UNIES et BLANCHES qui devront recouvrir l'entier de la table jusqu'au sol, côté public, afin de cacher le matériel non encore exposé ou non destiné à la vente.

**Autres :** Poubelle, rallonge, lumière pour éclairer votre stand, décoration du stand. Pour les stands extérieurs pensez à prendre votre chauffage **au gaz**.

### **Rangement :**

Le dimanche soir, chaque exposant est tenu de plier les tables et bancs qui auront été prêtés par la commune.

### **Sécurité :**

Merci de faire surveiller votre stand en votre absence. La commune ne pourrait être tenue pour responsable en cas de vol ou dégradation du matériel.

Un local sera mis à disposition des stands extérieurs pour laisser votre matériel durant la nuit de samedi à dimanche. De même un agent de sécurité sera sur le site afin d'effectuer des rondes de surveillance.

### **Articles à vendre :**

- La revente d'articles commerciaux est strictement interdite. Les articles proposés doivent avoir été produits par l'exposant ou un membre de sa famille.
- Les collectes sont interdites sur les stands.

### **Météo :**

Le marché aura lieu par tous les temps.